

# Mutations en Méditerranée

ISSN : 3002-1308

Directeur de publication : Aix-Marseille Université

Direction scientifique et édition : Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM)

1 | 2023

Crises et prises de la parole

Speech, speak out, crisis

---

## Créer un espace de parole pour une communauté silencieuse : les enjeux de la recherche-création

*Creating a voice for a silent community: the stakes of the artistic research*

Mélanie Joseph

---

 <https://www.revue-mem.com/104>

### Référence électronique

Mélanie Joseph, « Créer un espace de parole pour une communauté silencieuse : les enjeux de la recherche-création », *Mutations en Méditerranée* [En ligne], 1 | 2023, mis en ligne le 01 novembre 2023, consulté le 28 octobre 2024. URL : <https://www.revue-mem.com/104>

### Droits d'auteur

Les textes des articles sont sous licence

[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



(<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/?ref=chooser-v1>). Les contenus graphiques (illustrations, photographies, création graphique ...) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

# Créer un espace de parole pour une communauté silencieuse : les enjeux de la recherche-crédation

*Creating a voice for a silent community: the stakes of the artistic research*

**Mélanie Joseph**

## PLAN

---

Introduction

Les sourds en France : contexte historique d'une question de recherche actuelle

    Histoire sourde

    Le Réveil Sourd : un nouvel espace de parole

    État des lieux de la parole des sourds aujourd'hui

Choix de la méthodologie dans la recherche-crédation vis-à-vis de mon positionnement

    La vidéo-élicitation comme cheminement logique dans la recherche-crédation

    La méthode de sélection des vidéos

Les enjeux de la restitution de la parole sourde

    Ouverture d'un espace de parole destiné aux personnes sourdes

    Le cas particulier de Marseille : difficulté de la collecte de la parole sourde

Conclusion

## NOTES DE L'AUTEUR

---

Cet article comporte des images non libres de droit et pour lesquelles je n'ai pas obtenu d'autorisation de publication en ligne. Dans ce cas, seules les sources sont indiquées.

## TEXTE

---

### Introduction

- 1 « Qu'importe la surdité de l'oreille, quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence ». En 1845, lors d'un échange épistolaire, Victor Hugo écrit

cette phrase à l'un des grands intellectuels sourds, Ferdinand Berthier. Ils ne se doutaient pas que l'âge d'or de la communauté sourde (1760-1880) se terminerait aussi dramatiquement (Cantin 2014) avec l'évincement de la langue des signes des établissements éducatifs des enfants sourds vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, évincement qui aura des répercussions considérables quant à la place des sourds dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle. Mon travail de thèse, en recherche et création, qui lie les outils de la sociologie et des arts plastiques, questionne cette place à travers l'étude des (non-)représentations des personnes sourdes à la télévision française des années 1950 à 1970. La période choisie, dite « ère du déni » (Cantin 2018), est charnière dans l'histoire sourde : elle correspond à la fin du siècle d'ostracisation de la langue des signes (1880-1980).

- 2 Ma recherche porte sur les fonds vidéo, issus des archives de l'Institut national de l'audiovisuel. La question à l'origine du travail dans les archives concernait la possibilité pour les sourds de prendre la parole dans le contexte de la déconsidération de la langue des signes dans le système éducatif français. La première analyse des archives nous dirige vers l'hypothèse que, comme la langue des signes est déconsidérée socialement (Kerbourc'h 2012), alors peu d'espace de parole était accordé aux personnes sourdes, dans l'espace télévisuel de cette période. La figure de l'enfant sourd pris en charge dans un institut, apprenant à parler, articuler, et à lire sur les lèvres est l'exemple le plus redondant de mon corpus. Pour travailler cette hypothèse, l'enjeu est de proposer une méthodologie originale au croisement de la sociologie visuelle et des arts plastiques qui rétablira, face aux images d'archives, un espace de parole aux sourds.
- 3 Mais tout d'abord, il conviendrait de remonter le temps pour retracer l'histoire d'une communauté sourde. Ensuite, nous proposerons un constat de la situation actuelle de la langue des signes en France, depuis le vote des nouvelles lois, permettant entre autres l'enseignement en langue des signes française (LSF) dans les écoles et la reconnaissant par la suite comme une langue à part entière (loi pour l'égalité des chances en 2005). Avant de plonger dans le cœur du sujet, il est approprié de nous interroger à propos de la position du chercheur dans la recherche, démarche qui conduira à une proposition de méthodologie innovante en accord avec le sujet de l'article. En même temps, les enjeux en lien avec le contexte de la parole sourde

vont être énumérés. Finalement, nous allons nous attarder sur le cas de la communauté sourde marseillaise.

## Les sourds en France : contexte historique d'une question de recherche actuelle

### Histoire sourde

- 4 Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux courants de pensée régissent l'éducation des sourds. La première est l'enseignement avec différentes méthodes gestuelles. La seconde se base sur l'apprentissage du français oral (Encrevé 2008, p. 84). Puis un événement marque l'histoire sourde : le Congrès de Milan. Le troisième Congrès international pour l'amélioration du sort des sourds se déroule du 6 au 11 septembre 1880. « Bien qu'international de nom, ce congrès est en réalité essentiellement conçu en direction des écoles françaises » (Encrevé 2008, p. 83). Il aboutit à l'adoption en Europe des méthodes d'enseignement orales, au détriment des méthodes gestuelles<sup>1</sup>.
- 5 Cet événement non officiel est rendu légitime dans les États européens par des décrets officiels. Il s'ensuit un bouleversement profond impactant les systèmes éducatifs en cours : les écoles signantes en France ne sont plus financées. En effet, « [la] vie de l'écolier sourd est organisée essentiellement autour de l'apprentissage de la parole » (Séguillon 2017, p. 240). Durant un siècle et ce jusqu'au début des années 1980, les langues signées en France et Europe sont bannies de l'enseignement, les personnes sourdes sont dépossédées de leur langue *naturelle*. Ici, le concept de langue naturelle est utilisé car « l'expression gestuelle se développe de façon naturelle chez les enfants sourds profonds congénitaux en palliation de la privation du langage oral due au déficit auditif » (Virole 2018, p. 195). Face à un bannissement de la langue des signes, des résistances s'organisent, principalement dans les milieux associatifs (les clubs sportifs, banquets), lieux d'échange de l'élite sourde (Séguillon 2017). Cette lutte permettra à la communauté une transmission de la culture sourde.

Face à cet « art d'apprendre à parler », la mobilisation des sourds s'est poursuivie autour de la presse silencieuse, du mouvement des artistes sourds vieillissant, mais aussi du sport silencieux naissant, contestant ainsi les fondements mêmes de l'orthopédie « oraliste » alors triomphante (Séguillon 2017, p. 243).

- 6 Si ces milieux associatifs permettent une transmission de la langue des signes à la place de l'école, l'institutionnalisation médicale (par l'action de focaliser sur la voix et de corriger les mains) va peu à peu étouffer l'altérité des corps sourds signants afin de les transformer en des corps sourds parlants, en essayant de les *démutiser* (*Ibid.*). Cet empêchement de la singularisation sourde fera taire toute possibilité de revendication identitaire pour les prochaines générations. Ce paradoxe est démontré par le sociologue S. Kerbourc'h :

[...] à l'importance des moyens mobilisés pour le milieu spécialisé se conjugue une faiblesse des mobilisations des personnes handicapées. Les raisons sont multiples : omniprésence de l'expertise médicale sur le handicap, privation du droit à la parole et à la participation sociale des individus concernés, faible développement de la recherche auprès et avec des personnes dites « handicapées » (Kerbourc'h 2017, p. 104).

- 7 Pourtant, si cette situation est prégnante en France, il en est tout autrement dans d'autres pays comme les Etats-Unis par exemple :

Une telle atmosphère implique qu'il n'y a pas eu de mouvements de personnes handicapées d'ampleur comparable à ceux des pays anglo-saxons, dont l'essor est consubstantiel au travail de subjectivation entrepris par les individus faisant face à l'expérience du handicap. Dans un contexte de mainmise du milieu spécialisé, ce travail est rendu difficile, voire impossible, par l'absence même d'espaces d'expression de soi, renforçant l'inexistence de conflits entre acteurs aux intérêts partagés (Kerbourc'h 2017, p. 104).

- 8 La période dite de *chape de plomb*<sup>2</sup> qui se situe juste avant le Réveil Sourd est la période spécifiquement étudiée dans mes recherches. Elle est particulièrement ravageuse du fait de l'accentuation de l'idéologie médicale et phonatoire. Cette doctrine est appuyée par des avancées en technologies et de nouvelles pratiques en orthophonie.

Elle s'accompagne également de la disparition de nombreux lieux de vie : par exemple, la vente en 1947 du foyer des sourds à Paris, et la fermeture en 1959 de la Fédération nationale des sourds et bien d'autres associations. Les lieux de rencontre entre pairs disparaissent, les adultes sourds se regroupant de moins en moins, ce qui entraîne une déconsidération progressive de la langue des signes. Dans le milieu éducatif, la stigmatisation de la communication gestuelle perdure avec l'interdit, allant jusqu'à attacher les mains des écoliers dans le dos s'ils sont surpris à faire des gestes. Cette situation va changer vers le milieu des années 1970 avec une prise de conscience générale.

## **Le Réveil Sourd : un nouvel espace de parole**

- 9 Le processus de légitimation des langues signées a été déclenché par plusieurs facteurs importants. Ainsi, en 1960, par la publication d'un article, le linguiste américain William Stokoe démontre que l'*American Sign Language* correspond à toutes les caractéristiques propres à une langue. L'intérêt croissant de la part de la communauté universitaire valorise et redynamise le mouvement sourd vers la fin des années 1970. En France, des ethnologues et sociologues comme Bernard Mottez et Yves Delaporte « se sont intéressés à cette communauté spécifique au point de faire susciter de profondes interrogations parmi les membres de la communauté qui ont été les informateurs, que ce soit au niveau de la langue, ou au niveau de la sociologie et de l'anthropologie » (Cantin 2014). Plus tard, le linguiste Christian Cuxac confirme à son tour que la langue des signes française est une langue à part entière. Cette reconnaissance du monde de la recherche sera le terreau du rendu possible, de la prise de parole pour et par la communauté sourde.
- 10 Il s'ensuivra des actions qui bouleverseront le paysage de la communauté sourde. Autrefois passive, celle-ci prend place et lieu dans la société. Le comédien sourd et américain Alfredo Corrado proposera, après un constat accablant sur la situation française, des ateliers de redécouverte de langue gestuelle aux enfants sourds. En 1976, il participera avec le metteur en scène entendant Jean Grémion à la création de l'*International Visual Theatre* à Paris, le seul théâtre bilingue en

France. Deux ans plus tard, un groupe de personnes sourdes et entendants prendront part à des échanges linguistiques à l'université Gallaudet à Washington, actuellement encore la seule université sourde au monde. Ces personnes reviennent marquées par cette expérience : elles activent une prise de conscience qui s'accompagne d'une recherche identitaire à leur retour en France. Ce monde-là n'est pas une utopie :

Une trentaine de sourds et d'entendants plongés dans l'univers du signe découvrirent la possibilité d'un nouveau type de relation entre sourds et entendants fondé sur le respect mutuel. A vivre parmi les sourds, et dans un monde où la parole n'est pourtant pas proscrite, les entendants découvrirent concrètement ce que pouvait être la vie d'un sourd parmi les entendants (Mottez et Markowicz 1979, p. 41).

- 11 Le mouvement sourd se renforcera plus tard lorsque le sida provoquera une hécatombe dans le monde, la communauté sourde n'en sera pas épargnée<sup>3</sup>. Les revendications concernent aussi d'autres domaines tels que le droit à l'éducation en langue des signes. Cette prise de parole sera accompagnée par la professionnalisation du métier d'interprète en langue des signes française. Si la parole était ignorée, bâillonnée ou transmise par un membre de la famille, elle s'émancipe par l'interprétariat. Le citoyen, sourd se voit enfin porté et vu (Kerbourc'h 2006).
- 12 Ces mobilisations pour les droits des personnes sourdes ont-elles porté leur fruit ? Pouvons-nous nous demander si la langue des signes est librement utilisée et portée par tous ?

## **État des lieux de la parole des sourds aujourd'hui**

- 13 Au sortir de la *chape de plomb*, la communauté sourde fait face à des défis de taille et doit se réinventer, c'est-à-dire se trouver une voix, se forger des modèles et créer sa propre histoire contemporaine. Des lois comme la loi Fabius en 1991 et celle de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » reconnaissent le droit de pratiquer et d'enseigner la langue des signes au sein de l'Éducation nationale, le droit à l'accessi-

bilité dans tous les lieux publics. La loi de 2005 va entériner la reconnaissance officielle de la langue des signes française.

14 Ainsi, je me pose cette question : « Qu'est-ce qu'un sourd » aujourd'hui (Benvenuto 2009) ? L'anthropologue Bernard Mottez répond : « On ne leur fait pas avance crédit sur rien. [...] Les sourds doivent tout prouver, même leur existence » (Benvenuto 2004, p. 75). Alors qu'en est-il du regard de ma génération sur celle des années 1950 à 1970, génération dite sacrifiée ? Tout d'abord, faisons un état de lieux sur la population sourde d'aujourd'hui.

15 Le dépistage néonatal de la surdité s'impose depuis l'arrêté du 23 avril 2012, sous le contrôle de la Haute Autorité de santé. Les arguments officiels seraient une meilleure prise en charge de l'enfant en cas de surdité avec pour objectif de favoriser une meilleure « communication » et le « développement du langage [...] de l'enfant au sein de sa famille » (Rannou 2018, p. 138). « Dans le cas d'un dépistage révélé positif, les parents ont à faire un choix linguistique, la plupart du temps orienté en faveur de leur langue de communication » (*Ibid.*, p. 139), au risque d'amener l'enfant vers une seule voie : celle de l'oralisme. L'orientation des professionnels de santé se tourne généralement vers un appareillage ou implant cochléaire ; solution représentant une forme de réparation, et préférée par les parents entendants (Schetrit 2020).

Pour les parents entendants, qui constituent 90 à 95 % des situations familiales où un enfant sourd naît [...], la question du choix de la communication pour leur enfant est dépendante de l'information qui leur est apportée et révèle le rôle des institutions médicales en charge de l'annonce du diagnostic (Rannou 2018, p. 138).

16 Les parents tentent de « renormaliser » le corps de leur enfant. En effet, il est nécessaire de « [mettre] à profit la pensée de Foucault pour examiner “le réseau complexe de techniques institutionnalisées de normalisation” qui produisent et maintiennent la supériorité des corps valides » (Masson 2013, p. 116). Afin de mieux appréhender les représentations faites autour de la surdité, j'utiliserai le catalogue initié par J. Dagron, médecin généraliste puis ORL et enfin praticien hospitalier à l'origine de la création des pôles d'accueil et de soins en langue des signes, et ce sous forme de tableau.<sup>4</sup> Ce catalogue fait état



des lieux de la dichotomie opposée entre deux visions, celle de l'eugénisme et celle de la différence :

Les porte-parole des anciennes opinions médicales sont certains des médecins de l'audition qui sont les décideurs de l'enfance des sourds. Ils s'opposent aux médecins qui, depuis quinze années, parlent et travaillent avec les sourds (Dagron 2011, p. 88-89).

**Tableau 1. Catalogue de Dagron sur la dichotomie eugénisme/différence**

<b>Thème abordé</b>	<b>Médecins de l'audition</b>	<b>Médecins qui travaillent avec les sourds</b>
Définition de la surdité	Un déficit sensoriel	Un déficit sensoriel lié à une différence linguistique
La référence	L'homme entendant	Le potentiel du vivant dans le rapport avec le monde
Les gains auditifs	Une urgence, une priorité. Ils sont évalués selon l'audition d'un entendant	Il est à intégrer dans le développement cognitif et perceptif global
Comment éviter la perte de chance ?	Par un dépistage ultra précoce et l'implantation à l'âge du nourrisson	Par le bain linguistique en langue des signes
La langue des signes	Un outil de communication, une langue prothèse pour les échecs de l'oralisation	La langue naturelle des sourds, qui peut tout dire, la poésie, la médecine
La langue orale	La langue de la pensée, condition de l'insertion sociale	Sa maîtrise souhaitable, mais variable selon chacun. L'enseignement ne doit plus se faire selon son rythme d'acquisition
Le critère de réussite	Langage oral compréhensible et une intégration scolaire individuelle	Une vie réussie et la progression du niveau de savoirs de tous les sourds
La communauté sourde	Un ghetto	Un groupe linguistique possédant des liens de vie et de solidarité pour affronter un monde difficile
Être en bonne santé	Être comme la majorité de la population	État de bien-être physique, psychologique et social
Le progrès	La technologie palliative de l'audition	L'accessibilité linguistique et l'émancipation des sourds

Dagron 2011, p. 88-89

- 17 Le contrôle des corps sourds ne s'arrête pas aux frontières du milieu médical. En effet, historiquement l'éducation des sourds se faisait dans des établissements spécialisés. Aujourd'hui, la situation a évolué : d'une part, l'Éducation nationale mène une politique d'inclu-

sion en milieu dit « ordinaire », avec le modèle d'inclusion individuelle ou collective, notamment au sein du PEJS (pôle d'enseignement pour les jeunes sourds). Et d'autre part, le ministère des Solidarités et de la Santé prend en charge une partie des jeunes sourds dans les unités du médico-social. En milieu ordinaire, l'enfant sourd est en général seul parmi ses camarades entendants et sa différence n'est pas prise en compte. En PEJS, les sourds se retrouvent et peuvent communiquer dans leur langue. Ce regroupement leur permet de construire leur identité en s'identifiant avec leurs pairs. Certains PEJS proposent un parcours bilingue. L'enseignement en langue des signes/français écrit doit « être encouragé afin de permettre une prise en compte de l'altérité et de ses spécificités linguistiques et culturelles » (Rannou 2018, p. 152). Si cette pédagogie s'avère idéale sur le papier, il en est tout autre en réalité : d'après le comité Éducation de la FNSF (Fédération nationale des sourds de France), seulement de 5 % à 10 % des enfants sourds ont accès à des cours en langue des signes.

- 18 En dépit de sa reconnaissance officielle et de l'instauration d'un droit à l'éducation bilingue, « [la langue des signes] n'est encore qu'exceptionnellement langue enseignée dans les établissements accueillant des jeunes sourds et, plus rarement encore, langue d'enseignement » (Schmitt 2018, p. 12). Si cette langue n'est pas enseignée majoritairement auprès de ces enfants sourds, elle est pourtant en option au baccalauréat pour les élèves entendants. Les formations en LSF pour les parents d'enfants sourds ne sont pas prises en charge contrairement en Suède. En effet, depuis 1997 :

[L]'État [suédois] propose au total 240 heures d'enseignement réparties sur quatre ans, à l'intention des parents. Cette formation est proposée gratuitement aux parents, lesquels perçoivent une compensation pour la perte de revenu qui en découle. L'Agence nationale pour l'éducation a élaboré un cursus pour ce programme (Timmermans 2005, p. 82).

- 19 Les enfants sont généralement face à une absence de choix quant à leur langue et leur pédagogie. Certains d'entre eux connaîtront tardivement une crise identitaire, lors de la redécouverte de la LSF dans des cercles sociaux. L'éducation dite *oraliste* n'empêchera pas la prise de conscience de la surdité (Mottez et Benvenuto 2006). Cette situation observée est la même en Belgique :

Ils [les sourds] sont de plus en plus nombreux [...] à découvrir et rentrer tardivement en contact avec la LSFB [langue des signes française belge] et la culture sourde. Cela est dû principalement à la propension à l'intégration qui isole les enfants sourds, ce qui modifie les modes de transmissions traditionnels qui se concentraient, jusqu'à présent, principalement dans les institutions spécialisées où se retrouvaient les enfants sourds (Leidensdorf 2019, p. 123-124).

- 20 En dehors de quelques phénomènes de réappropriation culturelle de la langue des signes (le *baby sign* par exemple), « force est de constater qu'elle est bel et bien en situation de handicap, puisqu'elle est stigmatisée, minorée socialement et politiquement... » (Schmitt 2018, p. 12). Plus important, la langue des signes n'est pas automatiquement considérée comme première langue pour l'enfant sourd.
- 21 Nous pouvons nous questionner sur l'analogie entre le dénigrement de la langue des signes et la place dans la citoyenneté des sourds. Il convient de nous interroger sur nos privilèges quand il s'agit de travailler avec cette minorité linguistique et culturelle. Quelle place occuper dans la recherche sans compromettre l'espace de parole des personnes sourdes ?

## Choix de la méthodologie dans la recherche-crédation vis-à-vis de mon positionnement

- 22 Étant moi-même sourde, mon terrain d'enquête s'est donc fait dans un milieu familial. Mais persiste en outre un décalage du fait d'une part de ma propre histoire, d'autre part de mon statut de doctorante. En effet, les personnes sourdes sont peu représentées dans le milieu universitaire et d'autant plus rares à accéder au doctorat. La méthodologie spécifique de la *recherche-crédation* propose un « renverse[ment] du rapport au savoir du projet, [...] [le savoir] se situerait plutôt du côté de l'insu » (Paquin 2017, p. 146). L'enjeu de « ne pas parler à la place de » m'a naturellement dirigée vers la vidéo dite d'élicitation. Ce dispositif est une invitation à « [stimuler] la réflexion

des personnes rencontrées par le visionnage des images et l'invitation à les commenter » (Cesaro et Fournier 2020, p. 1).

- 23 Dans ce processus, en tant que chercheuse, j'abandonne ma position de surplomb afin d'ouvrir, autour de l'image et grâce à elle, un espace où peut (enfin) s'exprimer la parole sourde dans sa singularité et sa pluralité, permettant ainsi de libérer « l'autorité monologique de l'enquêteur » (Prigent 2022). Ce déplacement d'autorité se fait sur plusieurs strates : des médecins, des réalisateurs-monteurs du monde de la télévision, de la chercheuse vers les personnes sourdes concernées. La méthodologie de recherche-crédation prend la forme d'une installation vidéo dans laquelle la parole sourde et le regard sourd (*deaf gaze*) apportent une autre perspective du monde sensible.

Cette dialectique se renforce avec le milieu de la recherche par les travaux de chercheurs activistes du courant des *disability studies* en opposition au modèle médical implanté en France au début des années 2000. Ce courant promeut un modèle social du handicap et avec les chercheurs québécois un processus de production du handicap (PPH). Il insiste avec force sur l'implication *ad hoc* des personnes handicapées dans l'organisation des recherches, lesquelles se doivent d'avoir des visées émancipatoires (Kerbourc'h 2017, p. 107-108).

- 24 L'idée de « regard sourd » a été étudiée par plusieurs chercheurs comme Thoutenhoodf, étant le premier à développer le concept de *l'ocularcentrism* (Thoutenhoodf 1996), renommé plus tard « visucentrisme » (O'Brien et Kusters 2017, p. 272).

Les personnes sourdes revendiquent depuis longtemps une corporalité unique dans leur expérience du monde et un exemple très important est que de nombreuses personnes sourdes ont une forte orientation visuelle, que [...] nous appelons visucentrisme, en opposition à l'audiocentrisme, qui se réfère à l'accent mis par la société dans son ensemble sur l'audition et la parole (O'Brien et Kusters 2017, p. 265)<sup>5</sup>

- 25 L'utilisation des images ou des vidéos comme méthode de recherche n'est pas nouvelle. De plus, nous pouvons constater que « de nombreux chercheurs en *deaf studies* ont fait un usage abondant de la photographie et/ou de l'enregistrement vidéo »<sup>6</sup> (O'Brien et

Kusters 2017, p. 272). Pour leur enquête, des chercheurs comme E. Thoutenhoofd ou D. O'Brien ont encouragé les participants sourds à produire eux-mêmes de la matière visuelle, car, d'après eux, le regard sourd dans la prise de photo laisse apparaître une « référence très claire de l'identification des participants en tant que sourd<sup>7</sup> » (O'Brien et Kusters 2017, p. 275). C'est sur ce point que diffère ce projet de vidéo-élicitation au sein de l'INA. En effet, les images choisies et partagées lors des séances de vidéo-élicitation ont été produites avec un regard entendant et destinées à un format télévisuel.

## **La vidéo-élicitation comme cheminement logique dans la recherche-crédation**

- 26 Dans ces archives télévisuelles, nous pouvons constater que les figures de l'autorité parlent à la place des sourds ; les médecins, les professeurs d'école, les orthophonistes. En tant que chercheuse, j'opte donc pour une procédure de mise à distance face aux commentaires faits de ces images. Tout comme dans la vidéo « Reassemblage » (1982), l'anthropologue et artiste Thi Minh-ha Trinh, par sa voix off, refuse de commenter les images, elle veut « parler à côté » (Trinh 1989). Cette technique de distance vis-à-vis des images lui permet de respecter la subjectivité de l'Autre. Je ne considère pas avoir la légitimité d'apporter des analyses sur des subjectivités sourdes issues d'une époque différente et vivant dans un autre système de pouvoir. D'ailleurs, les corps sourds montrés à la télévision prennent part dans un système où :

L'intériorisation de l'oppression, ou l'audisme intériorisé, peut se manifester par la honte d'être sourde ou malentendante dans un contexte entendant, une désidentification de certaines personnes sourdes et malentendantes aux cultures sourdes ou encore un sentiment de culpabilité liée aux accommodements nécessaires (Leduc 2017, p. 6).

- 27 La technique de vidéo-élicitation nous permet d'inviter ces groupes à s'intéresser et à participer à l'enquête. D'un point de vue éthique, les enquêtés ont un espace de parole, neutre et libéré de toutes

contraintes (Prigent 2022). Ils répondent et commentent ces documents vidéographiques. Montrer ces images leur permet aussi de créer un pont de communication, « *communication bridge* » (O'Brien et Kusters 2017, p. 269), entre les enquêtés qui interagissent durant le visionnage de ces images.

- 28 Comme cela a été évoqué, ces images d'archives ont été réalisées avec et par un regard entendant, avant tout destinées à un public entendant. Leurs visées étaient informatives ou de divertissement. Il est nécessaire de contrebalancer ce régime de pouvoir avec les apports de la parole sourde et de la création plastique. Cette parole-ci et la création qu'il s'ensuit sont des « savoirs situés » et constituent un savoir « partiel/partial » (Haraway 2007). Alors, ce format de vidéo-élicitation permet de se libérer des images tout en créant un espace de parole. S'émanciper d'une vision binaire du handicap, du « sujet en prise avec un handicap, de sortir de la tension entre la figure de la victime consentante et celle du héros courageux » (Kerbourc'h 2017). Il convient alors de procéder maintenant à la méthodologie de cette enquête.

## La méthode de sélection des vidéos

- 29 La recherche d'image s'est faite dans les archives numériques, régionales et nationales, de l'INA, à partir du mot-clé « sourd\*<sup>8</sup> » et sur la période 1945-1970. Dans le catalogue des archives nationales, les premières images montrant des personnes sourdes datent de 1952, avec la venue d'un boxeur afro-américain sourd s'exprimant en ASL en France<sup>9</sup>.
- 30 De ce catalogue, nous pouvons obtenir cent soixante-deux documents. Des procédures s'appliquent. Tout d'abord un nettoyage : le mot sourd est utilisé en dehors de sa signification initiale, par exemple sur une notice d'une vidéo « "le dialogue sourd" entre français et américains dans l'affaire »<sup>10</sup>. Ou bien, il est utilisé dans la fiche descriptive de la vidéo quand le son est inexistant<sup>11</sup>. Ici le terme sourd se déploie pour désigner un refus volontaire d'entendre aussi bien que pour l'absence de son. Également, les pièces de théâtre ne sont pas sélectionnées à cause de leur longueur. Un maximum de cinq minutes est requis pour montrer les images aux participants.

Finalement, seulement vingt vidéos du catalogue répondent aux critères de sélection.

- 31 Pour les archives régionales (catalogue de 29 documents), la première vidéo, datant du 16/04/1957, porte sur la visite de l'institut des sourds-muets de Cognin, et a été sélectionnée pour son panorama complet du milieu institutionnel.

Figure 1. Une séance d'orthophonie. Imagerie montrant une séance d'orthophonie, l'élève, portant un casque audio, ressent avec sa main mise sous le menton de la maîtresse les vibrations du son. Panorama hebdomadaire, « Institut des sourds-muets de Cognin », France 3 Rhône, ORTF, 16/04/1957

Figure 2. Une séance de classe. Imagerie montrant des élèves écoutant attentivement la maîtresse par le biais d'un amplificateur, l'un d'entre eux répète les mots du tableau. Panorama hebdomadaire, « Institut des sourds-muets de Cognin », France 3 Rhône, ORTF, 16/04/1957

- 32 Les principaux thèmes abordés sont l'école (l'institution), la médecine, la technologie, le clergé, le sport (boxe), la musique, la danse, l'orthophonie, l'humour (imitation, parodie du sourd). À partir de ces thèmes, cinq vidéos ont été choisies.

## Les enjeux de la restitution de la parole sourde

- 33 Dans cette partie, nous allons détailler les différents mécanismes compromettant la prise de parole des personnes sourdes.

### Ouverture d'un espace de parole destiné aux personnes sourdes

- 34 Après une sélection de documents vidéo parmi les archives, plusieurs séances ont été organisées. Pour cela, invitation est faite à la communauté sourde de visionner les archives télévisuelles émanant de l'INA. Deux groupes distincts sont conviés à cet exercice.

#### Tableau 2. Informations anonymisées des participants

Lieu	Groupe	Naissance	Sexe	Caté- gorie sociale	Identité	Education	Niveau d'éducation
<b>Paris</b>							
	Sénior	1957	F	Retraitée	Sourde signante	Institut spécialisé	CAP
		1941	F	Retraitée	Sourde signante	Institut spécialisé	CAP
		1953	F	Retraitée	Sourde signante	Institut spécialisé	CAP
		1956	F	Retraitée	Sourde signante et oraliste	Institut spécialisé	Brevet
	Junior	2000	F	Étudiante	Sourde signante et implantée	École bilingue, puis intégration	BAC
		1993	F	Sans emploi	Sourde signante, implantée et oraliste	Ecole bilingue	BAC+2
<b>Marseille</b>							
	Sénior	1944	M	Retraité	Sourd signant et oraliste	Intégration puis institut spécialisé	Master
		1944	F	Retraitée	Sourde signante et oraliste	Institut spécialisé	Licence
		1938	F	Retraitée	Sourde signante et oraliste	Institut spécialisé	CAP
<b>Toulouse</b>							
	Sénior	1961	M	Retraité	Sourd signant	Institut spécialisé	CAP
		1946	M	Retraité	Sourd signant	Institut spécialisé	CAP
		1953	M	Retraité	Sourd signant	Institut spécialisé	CAP
	Junior	1992	M	Sans emploi	Sourd signant	Ecole bilingue puis institut spécialisé	BAC
		1997	F	Étudiante	Sourde signante et implantée	Ecole bilingue, puis intégration	Master
		1992	F	Étudiante	Sourde signante	Ecole bilingue puis institut spécialisé	Master

- 35 D'un côté le groupe des séniors, personnes de plus de 60 ans, ayant vécu la période de *chape de plomb*. De l'autre côté, celui des jeunes de 18 à 30 ans ayant connu ou non le choix d'une éducation bilingue ou d'une éducation intégrée au milieu « ordinaire ». La périodicité des rencontres est quasi à l'identique mais les groupes ne se croisent pas, ils commentent en langue des signes ce qu'ils voient.
- 36 L'enquête de terrain se passe dans plusieurs villes en France (Marseille, Paris et Toulouse), plus précisément dans des salles de



rédunion des antennes régionales de l'INA, puisque selon les conventions faites avec l'INA, les images doivent rester dans les locaux. Ceci est une contrainte puisque ces lieux sont peu connus et frédquentés. Un long travail de communication a été rédaliséd en amont pour inviter les enquédés. La crédation d'un profil sur Instagram et Facebook a été nédcessaire afin de solliciter des associations étudiantes, des associations de sdniers, et des médias sourds.

- 37 Lors des sdnances de visionnage, les enquédés regardent une sdrrie de cinq vidéos sdrlectionnées, rendue accessible par l'interprédation en LSF. Ensuite, les intervenants échangent sur ce qu'ils ont visionné. Ces sdnances sont filmées. La matièere filmique devient des crédations vidéo. Elles font l'objet d'une installation de six vidéos (trois villes et deux groupes sdrparés). Celle-ci est accompagnée d'une performance : une personne sourde dédambule dans cet espace et de faédon alédatoire traduira en franédais oral ce qu'elle voit sur ces vidéos. Nous n'y voyons que des personnes sourdes en train de regarder les images issues des archives tédlvisuelles et faire des commentaires là-dessus. Les images archivées quant à elles ne sont pas montrées. Ces productions tédlvisuelles sont majoritairement rédalisées par et avec des entendants avec un regard *audiste* et pour un public entendant. Ce regard s'exprime par exemple à travers :

la hiérarchisation de la surditéd et de l'audition en subordonnant la premièere à la seconde ; la hiérarchisation des langues des signes et des langues orales en subordonnant les premièeres aux secondes, voire le dénigrement ou la subalternisation des langues des signes (Leduc 2017, p. 5).

- 38 La parole issue de la minorité est systématiquement dévaluée et rendue silencieuse dans ces archives. Ce qui m'intéresse ici, c'est la manière dont les enquédés reédvoient ces images. À travers leur parole, ces images visionnées vont être déconstruites sous leur regard et apporteront une valeur documentaire.
- 39 La méthode de sociologie visuelle est ici pertinente. En effet, elle permet une observation participante des images. L'image est polysémique et est capable de donner plusieurs significations, mais est aussi « contextuelle et subjective » (La Rocca 2007, p. 34). Selon Wittgenstein, chaque image a une valeur sociale (image du social,

descriptive des représentations sociales) et aussi un produit social (image sociale qui a une fonction et une valeur dans la société) (*Ibid.*, p. 36). En conséquence, ces images « acquièrent une validité sociologique quand elles sont insérées comme données dans un projet de recherche » (La Rocca 2007, p. 36).

- 40 La réception des images se fait ici en langue des signes. Les enquêtés s'expriment dans leur langue naturelle. De ce fait, j'ai fait le choix de non-traduction ou traduction partielle de la création plastique. Pour cela je m'appuie sur les arguments d'E. Glissant qui défend l'idée d'opacité contre la transparence :

[...] l'opacité est une notion épistémologique qui accorde à chacun le droit de garder son ombre épaisse, c'est-à-dire son épaisseur psycho-culturelle. L'opacité ainsi comprise reconnaît l'existence chez chaque individu de faits culturels incompréhensibles à d'autres individus qui ne participent pas de la même culture. Il va sans dire que dans le cadre de cette acception, la notion de comprendre autrui n'a plus sa raison d'être puisque, a priori, comprendre l'autre, cumprehendere, c'est le prendre avec soi, se l'approprier, donc le changer, le créer à son image. Pour obtenir un tel résultat, il faut que l'intéressé soit transparent, ce qui n'est pas le cas, puisqu'il détient une ombre épaisse, son épaisseur psycho-culturelle, il a droit à son opacité (Mbom 1999, p. 248).

- 41 Défendre le concept de l'opacité, de pouvoir *garder son ombre* peut être perçu comme un enjeu politique pour répondre à cette crise de parole et à la censure des corps sourds, c'est-à-dire à l'absence de voix (la langue des signes) et au contrôle de la voix par le monde pédagogique et médical. L'anthropologue sourd O. Schetrit propose le verbe « phagocyter » :

Terme provenant du domaine de la biologie (lorsqu'une cellule appelée mitochondrie absorbe une autre). Ramené aux créations *bilingues*, ce signe montrait qu'elles étaient le fruit de l'acculturation dont la conséquence et l'appauvrissement dans le sens de la disparition de la culture sourde dans l'acte de création, le principe même de « l'accessibilité culturelle » qui *supplante, prend le pas sur...*, une *culture invasive*. Quand un comédien sourd adapte une pièce entendante il s'impose toutes sortes de contraintes liées à la conception entendante de la pièce. Les sourds ont besoin de trouver

leur place afin de s'exprimer en tant que sourds (Schetrit 2016, p. 335).

- 42 Effectivement, traduire contribuerait à une dilution de la langue des signes et de l'expression des personnes sourdes. Le choix de non-traduction n'est pas une manière de s'opposer contre « l'opresseur entendant », mais un choix artistique.

Les pratiques de la culture sourde ne supposent pas a priori un rejet des entendants, mais un besoin de se construire en sécurité, développer son expression en tant qu'artiste sourd. Que des sourds et leurs proches (comme les interprètes) puissent s'y trouver plus concernés et en complicité de références communes que des non-sourds ne signifie pas l'exclusion de ces derniers ; de même que des non-sourds se sentent laissés pour compte est du même ordre que lorsque des personnes ne sont par exemple pas sensibles à l'humour de telle ou telle forme de références qu'elles relèvent de différents milieux sociaux, religieux ou culturels, telles les blagues juives ou celles d'une bande de la rue (*Ibid.*, p. 375).

- 43 Par ailleurs, mon objectif est de soutenir plastiquement une culture visuelle « *pi sourde* ». « Le concept de *pi sourd* présente un regard culturel sur la spécificité sourde » (Cantin 2014). Ici, il se traduit par l'absence de son dans la vidéo et la présence de la langue des signes. Lors de la performance, l'intervenante sourde choisira de traduire ce qui est dit dans la vidéo en français oral. Ce qui est dit sera, pour nous les sourds, quelque chose d'insaisissable. C'est donc une situation qui nous est familière, ce moment d'inaccessibilité. Il est important de laisser cette singularité s'exprimer dans ce contexte de crise de parole, dans laquelle une langue a été bannie et reste marginalisée aujourd'hui. Mon intérêt est de rendre sensible le continuum temporel du passé et du présent, par la confrontation de l'image et du récit des personnes sourdes. Enfin, l'intérêt est de mesurer l'impact des images sur les spectateurs. Mondzain soutient que l'image ne peut pas tuer, elle différencie « la violence représentée par les images du petit écran » (Alcalde 2003, p. 2) de la violence sociale à une époque donnée. Certaines images télévisuelles s'apparentent à de la propagande *oraliste* : « les images à caractère fusionnel visant et provoquant un *assujettissement* et brouillent la "bonne distance" entre le regardeur et l'écran. La seule parade éthiquement envisa-

geable pour enrayer cet effet pervers est la parole ; parole face à l'écran, mais aussi parole échangée devant l'écran dans la construction d'un "voir ensemble" » (*Ibid.*, p. 2). Les archives sur lesquelles je travaille sont plus qu'un résidu d'une société, elles sont encore vivantes et continuent à alimenter les fantasmes : un sourd doit parler pour être normalisé. L'autorité des discours par le statut des différents intervenants comme le docteur, le directeur d'école ou la maîtresse vis-à-vis des personnes sourdes donnent une certaine légitimité aux discours de haine qu'ils profèrent. En effet, « [la] dimension sociale, culturelle, le statut citationnel des discours de haine sont ainsi escamotés, dissimulés derrière les actes particuliers de "sujets" investis d'une responsabilité fantasmée » (Oger 2006, p. 127).

- 44 Parallèlement, j'ai relevé des mots tirés de ces archives comme « invalide », « muette », « infirme », « infortunée » et « déficient ». Je m'interroge sur le pouvoir de ces mots. Judith Butler soutient que le langage peut menacer l'existence d'un corps. La philosophe s'interroge sur ce jeu de mots « to be called a name » (« être injurié / recevoir un nom ») (Butler 2004, p. 21). Ces labels conduisent à des « censures implicites » comme celle d'oraliser exclusivement et « censures explicites » (*Ibid.*) comme « ne pas gesticuler comme un singe » (témoignage d'un enquêté). Face aux discours et aux gestes de haine de ces reportages, la parole sourde est une réponse performative.
- 45 Alors, fabriquer de nouvelles images dans un espace sourd me semble pertinent car il pourrait « produire des contre-pouvoirs, des contres-images qui détournent ou invalident les pouvoirs de [ces] premières » (Mondzain 2002). Ainsi, J. Derrida affirme : « je peux interroger, contredire, attaquer ou simplement déconstruire une logique du texte venu avant moi, devant moi, mais je ne peux ni ne dois le changer » (Derrida 2001, p. 374). « Cela veut dire que chaque génération a le droit d'écrire sa propre histoire » (Ketelaar 2006, p. 65). D'où mon souhait de déconstruire les images (à l'instar des textes) avec la minorité concernée.
- 46 L'autre enjeu est de questionner cet espace de parole. « Les personnes sourdes produisent des espaces sourds »<sup>12</sup> (Gulliver et Kitzel 2016, p. 451). Les géographies sourdes « décrivent comment, par le simple fait de vivre leur vie à l'intérieur de corps visuels, plutôt

que de corps entendants, les personnes sourdes produisent des espaces sourds » (Gulliver et Kitzel 2016 ; traduction de Schmitt 2020, p. 105). Cette discipline s'applique pour la séance de vidéo-élicitation. En effet, cet espace est une *bulle* sourde avec des acteurs sourds et signants (assistante, chercheuse et enquêtés). La présence de l'interprète ne compromet pas la démarche puisqu'il intervient seulement pour traduire la langue orale vocale issue des archives. L'autre sens n'est pas possible au vu de l'absence d'un interlocuteur entendant. Pendant deux heures, « l'espace sourd existe dans le temps » (*Ibid.*, p. 451)<sup>13</sup>. Historiquement, ces espaces ont été combattus car ils étaient considérés comme « [des] ghettos que des éducateurs oralistes cherchent à éradiquer » (Benvenuto 2009, p. 245). Dans ces espaces, les personnes sont dans le processus du devenir sourd car « mimer l'entendant et se mettre sur sa longueur d'onde c'est sortir toujours perdant » (Mottez 2006, p. 78). De plus, dans ces lieux, « [la surdité] est annulée » car du moment où tout le monde est sourd et communique en langue des signes, les discriminations et les regards *validistes* disparaissent (*Ibid.*, p. 79). Ce lieu nous protège potentiellement de discriminations, de ce que l'on pourrait appeler *audisme* :

L'audisme peut être défini comme un système normatif subordonnant les personnes sourdes et malentendantes par un ensemble de pratiques, d'actions, de croyances et d'attitudes qui valorisent les personnes entendantes et leurs façons de vivre (par exemple, entendre, parler), au détriment d'une diversité de mobilités et de langues (des signes) (Leduc 2017, p. 5).

- 47 Si les espaces sourds sont des espaces permettant aux citoyens sourds de se renforcer, nous constatons que dans certaines régions en France, il est difficile de constituer ces espaces. En effet, nous allons découvrir dans la dernière partie que, si certaines villes en France sont plus avancées dans l'accessibilité, le chemin vers l'émancipation est compliqué pour les sourds à Marseille.

## **Le cas particulier de Marseille : difficulté de la collecte de la parole sourde**

- 48 Tout d'abord, il est pertinent d'observer la situation en termes d'inscription des enquêtés et de leur venue aux séances à l'INA de Marseille. Pour la première séance de vidéo-élicitation en juillet 2021, trois séniors et deux juniors sont venus. Pour la seconde séance, personne n'a participé, principalement en raison d'un mauvais choix de date puisque se déroulait le festival *Clin d'œil* fin juin 2022 à Reims. Ce festival des arts en langue des signes est l'un des plus gros événements internationaux et a lieu tous les deux ans dans cette même ville. Ensuite, la troisième séance fut annulée ; trois personnes du groupe des séniors se sont désistées et aucune inscription n'a été constatée pour le groupe junior. Une quatrième séance a été proposée début décembre 2022. Comment expliquer la difficulté à mobiliser la communauté sourde marseillaise ?
- 49 Contrairement à Paris et à Toulouse, la ville phocéenne est un terrain particulier. Toulouse est connue pour avoir un parcours bilingue existant depuis la fin des années 1980, les sourds jouissent d'une offre culturelle importante et accessible, l'offre en interprétariat en langue des signes est l'une des plus importantes de France. Paris, pour sa part, possède deux atouts : la centralité politique et culturelle, et sa riche histoire avec l'INJS<sup>14</sup> de Saint-Jacques. Cet institut a été fondé par le mythique abbé de L'Épée (Hamm 2016, p. 20). Ce sont des villes « fortes » en culture sourde, où les sourds bénéficient d'une citoyenneté davantage complète. Quant à la cité phocéenne comme une partie de la France, des disparités sont à observer dans l'offre en éducation bilingue. Même si une école maternelle et élémentaire le propose depuis très récemment en 2012, l'éducation des sourds marseillais continue de se faire en majorité dans des institutions spécialisées comme l'IRSAM, fondée en 1866.
- 50 « Selon les estimations des associations et des services spécialisés, Marseille et ses environs compteraient aujourd'hui plus de 5 000 sourds et malentendants, locuteurs de la langue des signes » (Hamm 2016, p. 22). La communauté sourde de Marseille est pourtant importante quantitativement, sa sollicitation est problématique. Contrairement aux autres villes, un important travail de communica-

tion a été réalisé en amont : sollicitation par mail, par SMS, par réseaux sociaux auprès des associations culturelles sourdes, telles que CAS 13, ASCS 13 (Association socio-culturelle des sourds), YDM (Young Deaf Marseille) et LSF Med, ou encore auprès d'associations sportives comme Azura Club Silencieux de Marseille et Club Real Marseille Sourds. Des interventions lors d'événements *pi sourds* ont été proposées afin de faire connaître mon projet de recherche. Des soutiens de la part de certains acteurs connus de la communauté, comme l'ancien président de l'association CAS 13, ont été mis en avant.

- 51 Alors, comment expliquer l'appréhension de la part de cette communauté vis-à-vis de ce projet ? D'après les retours de certains acteurs culturels, les associations rencontrent déjà des difficultés à les mobiliser pour des événements. Prenons un exemple : une conférence sur le syndrome d'Usher a été proposée en octobre 2022, l'intervenant étant connu de la communauté au niveau national n'a réussi à faire venir que cinq personnes à Marseille. Comment expliquer le peu d'intérêt de la part de la communauté ? Un ancien militant natif de la ville accuse pour sa part le manque de solidarité entre les sourds marseillais et leur tendance à se « cacher ». Une autre personne militante pense que l'absence de *leadership* démobilise la communauté. La fermeture du foyer des sourds en 2016 a eu peut-être un effet multiplicateur sur la désolidarisation de la communauté sourde. Un membre du conseil d'administration de YDM pointe, lors d'une organisation d'un événement, la double charge de travail que constitue la recherche d'un lieu pour se réunir et la gestion administrative qui s'ensuit. Peut-être que l'absence de lieu commun a empêché la transmission entre les jeunes et les personnes âgées. Précisément, leur *signaire* (vocabulaire signé), qui diffère lorsqu'il s'agit de désigner des lieux marseillais, peut être un indice de ce délitement générationnel. Hamm constate par ailleurs qu'« aucune étude n'est menée sur la situation de la langue des signes française dans le pourtour méditerranéen » (Hamm 2016, p. 24).
- 52 En règle générale, la langue des signes française est standardisée d'après le *signaire* parisien. Des variations régionales existent partout en France, comme ont existé et/ou existent les langues régionales orales (par exemple, l'occitan). Marseille n'échappe pas à la règle ; les sourds marseillais sont fiers de leur dialecte et emploient régulière-

ment l'expression « Cette personne signe comme un Parisien » (Hamm 2016, p. 27). Étant néo-marseillaise et parlant une LSF provenant d'un dialecte toulousain, cette caractéristique est sans doute un obstacle pour les intéresser à mon projet.

## Conclusion

- 53 Par la démarche présentée se met en place un glissement de l'image et du statut des personnes sourdes : nous passons de leurs représentations objectivantes à la télévision française dans les années 1950-1970 vers les images d'expériences vécues par des sujets sourds, révélées dans l'espace d'exposition (« Voir et Apercevoir », Turbulence, AMU, Marseille, février et mars 2023).
- 54 La méthodologie de vidéo-élicitation permet aux participants sourds une prise de parole sur et au sujet de ceux dont cette liberté fut si longtemps altérée. Si les paroles sourdes sont reconnues comme ayant une valeur objective et qualifiable, alors leurs récits apporteront au savoir une « perspective partielle » (Haraway 2007). Celle-ci promet un *insight* sur l'Histoire et sur les manières de considérer les personnes sourdes par la société.
- 55 Cette parole sourde est donnée à voir, dans un espace d'exposition, à travers des images d'expression en langue des signes. Autrefois bafouée, cachée et déniée, celle-ci se montre dans toute son intégrité dans le cadre de l'installation vidéo autour des témoignages des personnes sourdes. Un autre enjeu est de mettre les personnes entendants au contact de la langue des signes : la majorité ne parlant pas cette langue, il s'agirait pour eux de ne pas tout comprendre et deviner ce qui est dit. Cette expérience sensible rappelle l'expérience commune des personnes sourdes vivant au quotidien avec une langue orale (le français) qui n'est pas toujours à leur portée. Et si l'un des visiteurs-participants du groupe sénior déclare que « si les enfants entendants ont appris à grandir, les enfants sourds ont appris à avancer », cette exposition est aussi l'occasion de continuer à réfléchir sur le vécu des personnes sourdes, à deux périodes différentes, quant à la (dé)considération de la langue des signes, la possibilité de prendre la parole et être sujet-acteur à part entière de son expérience.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ALCALDE Maxence, 2003, « Marie-José Mondzain, L'image peut-elle tuer ? », *Marges. Revue d'art contemporain*, n° 01, p. 100-101.
- BEDOIN Diane, 2018, *Sociologie du monde des sourds*, Paris, la Découverte (coll. « Repères »).
- BENVENUTO Andrea, 2009, *Qu'est-ce qu'un sourd ? : de la figure au sujet philosophique*, thèse de doctorat, Paris 8.
- BUTLER Judith, 2004, *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam.
- CANTIN Yann, 2014, *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- CANTIN Yann, 2018, « La Chronologie en Histoire des Sourds », *La noétomalalie historique*, [noetomalalie.hypotheses.org/479](http://noetomalalie.hypotheses.org/479) (<http://noetomalalie.hypotheses.org/479>), consulté le 10 novembre 2022.
- CANTIN Yann, 2014, « Avant le Réveil Sourd, que s'est-il passé ? », *Études sourdes*, [etusourdes.hypotheses.org/80](http://etusourdes.hypotheses.org/80) (<https://etusourdes.hypotheses.org/80>), consulté le 10 novembre 2022.
- CESARO Pascal et FOURNIER Pierre, 2020, « Stimuler la réflexion à partir d'images de fiction. Une nouvelle forme de science publique ou d'art public ? », *Culture et recherche*, vol. 140, p. 38-39.
- DAGRON Jean, 2011, « Un dépistage ultra précoce au nom du bien des sourds contre l'avis des sourds », *Empan*, vol. 83, n° 3, p. 86-90.
- DERRIDA Jacques, 2001, *Mal d'archive : une impression freudienne*, Paris, Galilée (coll. « Incises »), 154 p.
- ENCREVÉ Florence, 2008, « Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement Social*, vol. 223, n° 2, p. 83-98.
- GULLIVER Mike et KITZEL Mary Beth, 2016, « Deaf Geographies » dans *The SAGE Deaf Studies Encyclopedia*, SAGE Publications, Inc.
- HAMM Mélanie, 2016, « Langue des signes à Marseille », *Glottopol*, n° 27.
- HARAWAY Donna, 2007, *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, traduit par Laurence Allard et Delphine Gardey, Paris, Exils (coll. « Essais »).
- KERBOURC'H Sylvain, 2006, « Du Mouvement Sourd à la parole publique des sourds », dans *Actes du colloque « Les sourds dans la cité »*, EHESS, 15-16 novembre, Paris.
- KERBOURC'H Sylvain, 2012, *Le mouvement sourd (1970-2006) : De la langue des signes française à la reconnaissance sociale des sourds*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), 248 p.
- KERBOURC'H Sylvain, 2017, « Chapitre 6. Le sujet est-il soluble dans le handicap ? Mobilisations et participation sociale en faveur d'un modèle social du

- handicap », dans Manuel Boucher, Geoffrey Pleyers et Paola Rebughini (eds.), *Subjectivation et déssubjectivation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 101-112.
- KETELAAR Éric, 2006, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 82, n° 2, p. 65-70.
- LA ROCCA Fabio, 2007, *L'image dans les sciences sociales : image, sociologie visuelle, méthodologie*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Sociétés », n° 95), 206 p.
- LEDUC Véronique, 2015, *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde : la sourditude par la bande dessinée*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- LEDUC Véronique, 2017, « Audisme et sourditude : les dimensions affectives de l'oppression », *Revue du Cremis*, vol. 10 (Crédativité citoyenne).
- LEIDENSDORF Alice, 2019, *Identité sourde et implant cochléaire : vers une identité sourde plurielle*, Presses universitaires de Louvain (coll. « Sensorialités »).
- MASSON Dominique, 2013, « Femmes et handicap », *Recherches féministes*, vol. 26, n° 1, p. 111-129.
- MBOM Clément, 1999, « Édouard Glissant, de l'opacité à la relation », dans *Poétiques d'Édouard Glissant*, p. 248, Paris, presses universitaires de La Sorbonne.
- MONDZAIN Marie-José, 2002, *L'image peut-elle tuer ?*, Paris, Bayard, (coll. « Le temps d'une question »), 90 p.
- MOTTEZ Bernard et MARKOWICZ Harry, 1979, « Intégration ou droit à la différence ; les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds », *Centre d'études des mouvements sociaux*, 1979, (coll. « EHESS »), p. 175.
- MOTTEZ Bernard, 2006, *Les sourds existent-ils ?*, Paris, L'Harmattan (coll. « La philosophie en commun »).
- O'BRIEN Dai et KUSTERS Annelies, 2017, « Visual Methods in Deaf Studies : Using Photography and Filmmaking in Research with Deaf People », dans *Innovations in Deaf Studies : The Role of Deaf Scholars*, Oxford University Press, (Coll. « Perspectives on Deafness »), p. 265-296.
- OGER Claire, 2006, « Judith Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif », *Mots. Les langages du politique*, n° 81, p. 125-129.
- PAQUIN Louis-Claude, 2017, « Méthodologie de la recherche-crédation », notes de cours, [lcpaquin.com/MethoRC\\_notes\\_de\\_cours.pdf](http://lcpaquin.com/MethoRC_notes_de_cours.pdf) ([http://lcpaquin.com/MethoRC\\_notes\\_de\\_cours.pdf](http://lcpaquin.com/MethoRC_notes_de_cours.pdf)).
- PRIGENT Steven, 2022, « Pour une micro-histoire du présent », *AOC media*, [aoc.media/opinion/2022/04/24/pour-une-micro-histoire-du-present/](https://aoc.media/opinion/2022/04/24/pour-une-micro-histoire-du-present/) (<https://aoc.media/opinion/2022/04/24/pour-une-micro-histoire-du-present/>), consulté le 10 novembre 2022.
- RANNOU Pauline, 2018, *Sociolinguistique de la surdité, didactisation de la pluralité linguistique : parcours de parents entendants en France et regards croisés sur la scolarisation des élèves sourds : France - États-Unis*, thèse de doctorat, Université Rennes 2.
- SCHETRIT Olivier, 2016, *La culture sourde : approche filmique de la création artistique et des enjeux identitaires des*

*sourds en France et dans les réseaux transnationaux*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.

SCHETRIT Olivier, 2020, « Les Sourds sont-ils des êtres à réparer ? Entre tentative d'émancipation et mouvements d'autorédation et », *Droit et cultures. Revue internationale interdisciplinaire*, vol. 80, 2020/2.

SCHMITT Pierre, 2011, « Une langue en situation de handicap. Les sourds et la langue des signes face à la catégorie du handicap », dans *Émulations - Catégories politiques. Enjeux éthiques au cœur du pouvoir*, Stéphane Baele (eds.), 2011, n° 8, p. 57-70.

SCHMITT Pierre, 2020, *Signes d'ouverture : contributions à une anthropologie des pratiques artistiques en langue des signes*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.

SÉGUILLON Didier, 2017, *L'éducation de l'écotier sourd, histoire d'une orthopédie, 1822 à 1910 : De l'art de prévenir et de corriger les difformités du corps à celui de faire parler et entendre*, Nanterre,

presses universitaires de Paris Nanterre (coll. de l'INSHEA), 366 p.

STEEL Karl, 2022, "Muteness": *At the intersection of Animals, Objects, and Disability in Premodern Europe*", dans le cadre du séminaire d'Andrea Benvenuto, Fabrice Bertin et Olivier Schetrit, *Surdité et langue des signes : analyseurs politiques, philosophiques et sociolinguistiques*, EHESS.

THOUTENHOOFD Ernst. D, 1999, *See deaf. On sight in deafness*.

TIMMERMANS Nina, 2005, *The status of sign languages in Europe*, Strasbourg, Council of Europe Publishing (coll. "Integration of people with disabilities"), 164 p.

TRINH T. Minh-ha, 1989, *Woman, Native, Other. Writing postcoloniality and feminism*, Indiana University Press.

VIROLE Benoît, 2018, « La langue des signes des sourds. Nature et structure », *Les Lettres de la SPF*, vol. 40, n° 2, p. 195-204.

## ANNEXE

---

### Liste des vidéos montrées lors des séances de vidéo-élicitation (ordre chronologique)

« Institut des sourds-muets de Cognin », Emission *Panorama hebdomadaire*, 16 avril 1957, France 3 Rhône, France, (5 :34).

« Hula hoop », émission *Cinq colonnes à la une*, 9 janvier 1959, 1<sup>re</sup> chaîne, France (5 :00).

« Dialogue avec un sourd », Emission *La caméra invisible*, 25 juin 1964, 2<sup>e</sup> chaîne, France (19 :21).

« Appareils de rééducation auditive pour sourds muets », JT 13H, 29 septembre 1965, 1<sup>re</sup> chaîne, France (1 :49).

« Rentrée des sourds-muets », émission *24 Heures sur la Une* du JT 20H, 29 septembre 1965, 1<sup>re</sup> chaîne, France (3 :10).

## Extrait des séances de vidéo-élicitation

Figure 3. Séance de vidéo-élicitation 1



Photogramme, groupe sénior, Toulouse, 18/02/2022

Mélanie Joseph, 2022

Figure 4. Séance de vidéo-élicitation 2



Photogramme, groupe junior, Paris, 18/03/2022

Mélanie Joseph, 2022

## NOTES

---

1 Des éducateurs et des membres du clergé européens, majoritairement représentés par les Italiens et les Français baignés par « l'idéologie scientifique et hygiéniste en plein essor pour traiter du cas des anormaux » (Bedoin 2018, p. 34), y siègent. C'est ainsi qu'à la suite d'un vote, ils préconisent majoritairement des méthodes orales, au détriment de la langue des signes. Ainsi, l'enfant sourd devra oraliser et sera éduqué dans la langue orale-vocale.

2 La « chape de plomb » (1950-1970) constitue une sous-période des « temps obscurs » (1880-1975) qui se caractérise par « une pression forte sur les nouvelles générations afin qu'elles se conforment à la norme sociale : ne pas gesticuler, parler » (Cantin 2018).

3 En effet, l'inaccessibilité des informations liées aux soins a plongé une partie de la communauté sourde dans l'ignorance. Durant ces années, si le milieu médical a participé à la correction des corps sourds, l'accès aux informations sur leur santé n'est pas considéré comme essentiel. En conséquence, plusieurs personnes sourdes sont mortes sans avoir la connaissance de leur maladie. Face à cette situation, des personnes sourdes comme Bruno Moncelle et l'association Act Up donneront à voir et à entendre dans leur langue par des coups d'éclat sur la place publique leurs revendications quant aux droits les plus élémentaires tels que l'accès aux soins en LSF.

4 Le catalogue de J. Dagron, originalement publié sous forme de liste, a été mis en forme de tableau pour une meilleure compréhension pour cet article.

5 Note de la traduction : « Deaf people have long claimed a unique corporality in their experience of the world and one very important example is that many deaf people have a strong visual orientation, which [...] we call visucentrism, in opposition to audiocentrism, which refers to the wider society's focus on hearing and speaking » (O'Brien et Kusters 2017, p. 265).

6 Note de la traduction : « Many Deaf Studies researcher have many abundant use of photography and/or video-recording » (O'Brien et Kusters 2017, p. 272).

7 Note de la traduction : « There were very clear reference to the participants identification as deaf people » (O'Brien et Kusters 2017, p. 275).

- 8 L'astérisque désigne la variabilité du mot sourd, exemple : sourde, sourds, sourd-muet, etc.
- 9 Journal *Les Actualités Françaises*, « Hairston s'entraîne avant son match avec Dauthuillé », ORTF Actualités Françaises, 12/06/1952
- 10 Émission JT 13H, « Le juge Roussel avant voyage aux États-Unis (lutte contre la drogue) », Collection RTF, ORTF, 06/01/1972
- 11 « Résumé / Description de l'extrait : [...] / son sourd/ [...] », Emission de Fond de la mer, Collection : RTF / ORTF, date de 1<sup>re</sup> diffusion : dimanche 16/06/1957.
- 12 Note de la traduction : « Deaf people produce Deaf space ».
- 13 Note de la traduction : « Deaf spaces exist in time ».
- 14 Institut national des jeunes sourds.

## RÉSUMÉS

---

### Français

Cet article tend à démontrer les enjeux liés à la recherche-crédation à propos de la mise en place d'un espace de parole pour une communauté invisibilisée : les sourds. Tout d'abord, ils ont connu un bannissement de leur langue signée dans les lieux d'enseignement après le congrès de Milan en 1880. Cette ostracisation s'est accompagnée petit à petit d'une déconsidération de l'identité sourde. Un siècle plus tard vers les années 1970, avec un contexte général des mouvements sociaux (Mai 68, vague féministe, mouvement des droits civiques), le Réveil Sourd (Kerbourc'h 2017) va redynamiser les luttes pour le droit de s'exprimer dans leur langue *naturelle* et pour l'émancipation des sourds. Depuis, la langue des signes française est autorisée à être enseignée dans les écoles. La recherche-crédation avec comme méthode la vidéo-élicitation propose un dialogue entre les images des archives de l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Les archives montrent des sourds à une époque durant laquelle les corps sourds étaient contrôlés par les institutions médicales, où ils devaient *parler* et ne pas *gesticuler* (1950-1970). Jusqu'aux images plus contemporaines où la parole sourde est libérée et qu'il est redonné aux sourds le droit de s'exprimer en langue des signes.

### English

This article tends to demonstrate the issues related to the artistic research concerning the creation of a space of speech for an invisible community: the Deaf community. First, they have experienced a banishment of their signed language in the places of education after the Congress of Milan in

1880. This ostracization was gradually discrediting the Deaf identity. A century later, in the 1970s, with a general context of social movements (May 68, the Feminist movement, the Civil Rights Movement), the Deaf Awakening (Kerbourc'h 2017) will revitalize the struggles for the right to express themselves in their natural language and for emancipation. Since then, French sign language is allowed to be taught in schools. The artistic research with the method of video-elicitation suggests a dialogue between the images from archives of the INA (the French National Audiovisual Institute) pointing out Deaf people in the time in which the Deaf bodies were controlled by the medical institutions, in which they had to *speak* and not to *gesticulate* (1950-1970) and the Deaf speech from today who is free to practice the sign language.

## INDEX

---

### Mots-clés

espaces sourds, langue des signes, vidéo-élicitation, audisme, altérité

### Keywords

deaf spaces, sign language, video-elicitation, audism, otherness

## AUTEUR

---

### Mélanie Joseph

(1) Aix-Marseille Université, CNRS, PRISM, Marseille, France

(2) Aix-Marseille Université, CNRS, MESOPOLHIS, Aix-en-Provence, France

### Affiliations/partenaires

